



Liste provisoire des Espèces exotiques envahissantes de Poitou-Charentes



Auteurs :

Rédaction	Frédéric FY
Relecture	Grégory CAZE, Coralie PRADEL, Romain BISSOT, Jean TERRISSE, Pierre PLAT, Alain DUTARTRE

Remerciements :

Tous nos remerciements, pour leurs contributions à ce travail, vont à Jean TERRISSE, Pierre PLAT, Fabien DORTEL (CBN Brest), Sylvain BONIFAIT (TBM), Yann SELLIER (GEREPI), Nicolas PIPET (IIBSN), Michael GARMADÉ, Philippe SABARTHEZ (CC Ile de Ré), Yvonnick GUINARD (Grand Poitiers), Lena RABIN (FMA), Isabelle LAROCHE (Région Poitou-Charentes).

Avertissement :

Ce travail, réalisé en l'absence de catalogue floristique régional, ne peut en aucun cas être considéré comme un inventaire exhaustif des espèces exotiques envahissantes de Poitou-Charentes. Il devra être approfondi pour devenir un outil opérationnel permettant de hiérarchiser les priorités d'interventions sur ces espèces.

Référencement bibliographique :

FY F., 2015. *Liste provisoire des espèces exotiques envahissantes de Poitou-Charentes*. Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, 8 p.



Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique

47 avenue de Certes
Domaine de Certes
33980 AUDENGE
Téléphone : 05 57 76 18 07

Courriel : contact@cbnsa.fr

Site internet du CBN Sud-Atlantique : www.cbnsa.fr

Site internet de l'Observatoire de la Flore Sud-Atlantique : www.ofsa.fr

Partenaires financiers du syndicat mixte du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique :



Liste provisoire des espèces exotiques envahissantes de Poitou-Charentes

L'objectif de ce travail est de fournir de premiers éléments d'inventaire et de hiérarchisation sur les espèces exotiques envahissantes de Poitou-Charentes, dans l'attente d'une évaluation plus précise. Les espèces ont été hiérarchisées en trois catégories, en fonction de leur caractère invasif.

Cet inventaire ne constitue pas en l'état une hiérarchisation des priorités d'intervention. Elles devront en effet tenir compte d'autres paramètres, tels que les dommages causés à la biodiversité, aux activités économiques ou à la santé humaine, ainsi que les coûts et résultats attendus des actions de gestion.

1. Contexte et méthodologie

L'établissement d'une liste régionale d'espèces exotiques envahissantes se fait en principe en quatre étapes ¹ :

1. Tout d'abord, une synthèse des données de répartition des plantes vasculaires, rendues homogènes d'un point de vue taxonomique et validées sur le plan de la cohérence, permettant d'obtenir le catalogue floristique régional : liste des plantes présentes sur le territoire considéré ;
2. Une analyse du « statut d'origine » de l'ensemble des taxons connus sur le territoire, afin de distinguer les taxons indigènes ou assimilés indigènes des taxons non indigènes au territoire (définitions en partie suivante) ;
3. Une évaluation des atteintes causées par les espèces exotiques aux communautés végétales, ainsi que des tendances observées en termes de dynamique des populations à l'échelle du territoire ;
4. Enfin une analyse des travaux réalisés dans les régions frontalières, ou au-delà, permettant de comparer la situation régionale avec des territoires ayant des climats et des contextes écologiques similaires.

En région Poitou-Charentes, faute d'un inventaire floristique couvrant l'ensemble des milieux et des régions naturelles, les données de répartitions disponibles sur les plantes vasculaires restent très lacunaires. Ces données ont été rassemblées et complétées par celles du réseau naturaliste et des structures travaillant spécifiquement sur la problématique des espèces exotiques envahissantes.

Pour chaque espèce, un degré d'agressivité pour les milieux naturels a été affecté à dire d'expert, sur la base d'une échelle à trois catégories : « Espèces exotiques envahissantes avérées », « Espèces exotiques envahissantes potentielles » et « Espèces à surveiller ».

Les résultats ont été croisés avec les listes d'espèces envahissantes disponibles pour les régions frontalières (Pays de Loire, Centre, Limousin, Bassin de la Loire) ; les espèces identifiées comme « envahissantes avérées » dans les régions frontalières et présentes en Poitou-Charentes ont *a minima* été intégrées à la catégorie « Espèces à surveiller ».

Les définitions des termes employés sont disponibles en partie suivante, et les listes d'espèces exotiques envahissantes avérées, potentielles ou à surveiller sont présentes en annexe.

¹ Lacroix *et al.*, 2007 et 2011.

2. Définitions

D'après Lacroix *et al.* 2007 et 2011 ; Toussaint *et al.*, 2007.

Espèce indigène

Une espèce est considérée comme indigène si elle remplit l'un des trois critères suivants :

- Espèce faisant partie du cortège floristique « originel » du territoire à la période bioclimatique actuelle ;
- Espèce introduite du fait des activités humaines avant 1500 *ap. JC* (espèce archéonaturalisée, assimilée indigène) ;
- Espèce indigène sur un territoire voisin et apparue spontanément (sans l'aide des activités humaines) après 1500 *ap. JC* (espèce néo-indigène, assimilée indigène).

Espèce exotique

Espèce non indigène d'un territoire donné.

Espèce exotique envahissante avérée

Espèce exotique montrant, dans son territoire d'introduction, une dynamique d'extension rapide du fait d'une reproduction sexuée ou d'une multiplication végétative intenses, et formant localement, notamment dans les milieux naturels ou semi-naturels, des populations denses et bien installées ; ces populations ayant un impact négatif sur la biodiversité et/ou sur la santé humaine et/ou sur les activités économiques.

Espèce exotique envahissante potentielle

Plante exotique présentant actuellement une tendance au développement d'un caractère envahissant à l'intérieur de communautés naturelles ou semi-naturelles, c'est-à-dire formant dans quelques sites des populations denses (mais non encore stabilisées). La dynamique de l'espèce à l'intérieur du territoire considéré, et/ou dans des régions limitrophes ou climatiquement proches, est telle qu'il existe un risque de la voir devenir à plus ou moins long terme une invasive avérée.

Espèce exotique à surveiller

Espèce exotique ne présentant actuellement pas de caractère envahissant dans le territoire considéré mais dont la possibilité qu'elle le devienne n'est pas totalement écartée, compte tenu notamment de son caractère envahissant dans d'autres régions.

Espèce exotique envahissante émergente

Une plante invasive émergente est une plante exotique qui pourrait avoir un impact négatif sur les écosystèmes naturels et la biodiversité d'un milieu ou d'une région entière si elle venait à s'établir et à se disperser.

3. Bibliographie

ABOUCAYA A., 1999 – *Premier bilan d'une enquête nationale destinée à identifier les xénophytes invasifs sur le territoire métropolitain français (Corse comprise)*. Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest – NS, n° spécial 19 (1999) – Actes du colloque de Brest 15-17 octobre 1997 (Les plantes menacées de France) : 463-482.

BART K., CHABROL L. & ANTONETTI Ph. 2014. – Bilan de la problématique végétale invasive en Limousin. Conservatoire botanique national du Massif central \ Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Limousin, 35 p.

LACROIX L., MAGNANON S., GESLIN J., DORTEL F., GUITTON H., HARDEGEN M., LE BAIL J., RAGOT R., ZAMBETTAKIS C., 2011 - *Les plantes invasives des régions Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire. 1. Définitions et clé pour l'élaboration de listes de plantes « invasives avérées », « potentiellement invasives » ou « à surveiller »*. Version 2. Document technique du Conservatoire Botanique National de Brest, 22 p.

LACROIX P., LEBAIL J., GESLIN J., HUNAULT G., 2008 - *Liste des plantes vasculaires invasives, potentiellement invasives et à surveiller en région Pays de la Loire* – Région Pays de la Loire, 28p. + annexes.

MULLER S., (coord.), 2004 - *Plantes invasives en France. Etat des connaissances et propositions d'actions*, Paris, Muséum National d'Histoire Naturelle, Patrimoines Naturels, 62, 168 p.

TOUSSAINT B., LAMBINON J., DUPONT F., VERLOOVE F., PETIT D., HENDOUX F., MERCIER D., HOUSSET P., TRUANT F., DECOCQ G., 2007 – *Réflexions et définitions relatives aux statuts d'indigénat ou d'introduction des plantes ; application à la flore du nord-ouest de la France*. Acta Bot. Gallica, 154 (4) : 511-522

VAHRAMEEV P. et al. 2011. - *Définitions et méthode de hiérarchisation des espèces végétales invasives sur le territoire d'agrément du CBNBP*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 18 p.

Espèces exotiques envahissantes avérées en Poitou-Charentes

Nom valide	Nom vernaculaire
<i>Acer negundo</i> L., 1753	Erable negundo
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	Ailante, Faux-vernis du Japon
<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L., 1753 ¹	Ambrosie à feuilles d'Armoise
<i>Azolla filiculoides</i> Lam., 1783	Azolla fausse filicule
<i>Baccharis halimifolia</i> L., 1753	Séneçon en arbre
<i>Bidens frondosa</i> L., 1753	Bident feuillé
<i>Campylopus introflexus</i> (Hedw.) Brid.	Campylope infléchi
<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900	Herbe de la Pampa
<i>Crassula helmsii</i> (Kirk) Cockayne, 1907 ²	Crassule de Helms
<i>Egeria densa</i> Planch., 1849	Egérie dense
<i>Elodea nuttallii</i> (Planch.) H.St.John, 1920	Élodée de Nuttall
<i>Heracleum mantegazzianum</i> Sommier & Levier, 1895	Berce du Caucase
<i>Impatiens glandulifera</i> Royle, 1833	Balsamine de l'Himalaya
<i>Lagarosiphon major</i> (Ridl.) Moss, 1928	Grand lagarosiphon
<i>Lemna minuta</i> Kunth, 1816	Lentille d'eau minuscule
<i>Lindernia dubia</i> (L.) Pennell, 1935	Lindernie douteuse
<i>Ludwigia grandiflora</i> (Michx.) Greuter & Burdet, 1987	Ludwigie à grandes fleurs, Jussie
<i>Ludwigia peploides</i> (Kunth) P.H.Raven, 1963	Ludwigie faux-pourpier, Jussie
<i>Myriophyllum aquaticum</i> (Vell.) Verdc., 1973	Myriophylle du Brésil
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune
<i>Paspalum distichum</i> L., 1759	Paspale à deux épis
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Renouée du Japon
<i>Reynoutria sachalinensis</i> (F.Schmidt) Nakai, 1922	Renouée de Sakhaline
<i>Reynoutria x bohémica</i> Chrtek & Chrtkova, 1983	Renouée de Bohême
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia
<i>Solidago gigantea</i> Aiton, 1789	Solidage géant
<i>Spartina anglica</i> C.E.Hubb., 1978 ³	Spartine anglaise
<i>Spartina x townsendii</i> H.Groves & J.Groves, 1881 ³	Spartine de Townsend
<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br., 1810	Sporobole fertile
<i>Symphotrichum lanceolatum</i> (Willd.) G.L.Nesom, 1995	Aster lancéolé
<i>Xanthium orientale</i> subsp. <i>italicum</i> (Moretti) Greuter, 2003	Lampourde d'Italie

1 : Espèce ayant une dynamique d'extension et des recouvrements importants aujourd'hui uniquement dans les milieux anthropisés, mais conservée dans cette catégorie compte tenu de ses impacts sur la santé humaine.

2 : Espèce émergente

3 : Espèce issue de l'hybridation entre une espèce exotique et une espèce indigène, non exotique au sens strict.

Espèces exotiques envahissantes potentielles en Poitou-Charentes

Nom valide	Nom vernaculaire
<i>Bambusoideae</i> (incl. <i>Phyllostachys</i> , <i>Pseudosasa</i> , <i>Sasa</i> , <i>Arundinaria</i> , <i>Semiarundinaria</i>) ¹	Bambous
<i>Bromus catharticus</i> Vahl, 1791	Brome cathartique
<i>Cotula coronopifolia</i> L., 1753 ²	Cotule pied-de-corbeau
<i>Eleocharis bonariensis</i> Nees, 1840	Héléocharis de Buenos Aires
<i>Elodea canadensis</i> Michx., 1803 ³	Elodée du Canada
<i>Galega officinalis</i> L., 1753	Sainfoin d'Espagne
<i>Laurus nobilis</i> L., 1753	Laurier sauce
<i>Lycium barbarum</i> L., 1753	Lyciet commun
<i>Petasites pyrenaicus</i> (L.) G.López, 1986	Pétasite des Pyrénées
<i>Quercus rubra</i> L., 1753	Chêne rouge
<i>Salpichroa origanifolia</i> (Lam.) Baill., 1888	Muguet des pampas
<i>Symphotrichum subulatum</i> var. <i>squamatum</i> (Spreng.) S.D.Sundb., 2004	Aster écailleux
<i>Yucca gloriosa</i> L., 1753 ¹	Yucca

1 : Espèces sans reproduction sexuée, et non susceptibles de se disséminer à longue distance par reproduction végétative, donc a priori ne remplissant pas les critères d'espèces exotiques envahissantes. Elles sont conservées cependant dans cette catégorie pour mémoire, dans la mesure où elles sont capables de coloniser de façon dense et donc de perturber l'équilibre des milieux naturels où elles sont implantées.

2 : Espèce émergente

Espèces exotiques à surveiller

Nom valide	Nom vernaculaire
<i>Acacia dealbata</i> Link, 1822	Mimosa argenté
<i>Acer platanoides</i> L., 1753 ¹	Erable plane
<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753 ¹	Érable sycomore
<i>Alternanthera philoxeroides</i> (Mart.) Griseb., 1879	Herbe aux alligators
<i>Amaranthus hybridus</i> L., 1753	Amarante hybride
<i>Amorpha fruticosa</i> L., 1753	Faux indigo
<i>Aponogeton distachyos</i> L.f., 1782	Vanille d'eau
<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte, 1877	Armoise de Chine, Armoise des frères Verlot
<i>Arundo donax</i> L., 1753	Canne de Provence
<i>Berberis aquifolium</i> Pursh, 1814	Mahonia à feuilles de houx
<i>Berteroa incana</i> (L.) DC., 1821	Bertéroa blanchâtre
<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleja du père David, Arbre à papillon
<i>Carpobrotus acinaciformis</i> (L.) L.Bolus, 1927	Griffe de sorcière
<i>Carpobrotus edulis</i> (L.) N.E.Br., 1926	Griffe de sorcière
<i>Chenopodium ambrosioides</i> L., 1753	Chénopode fausse ambroisie
<i>Cotoneaster</i> Medik., 1789 (incl. <i>Cotoneaster horizontalis</i> Decne, <i>Cotoneaster simonsii</i> Baker...)	Cotoneasters
<i>Cuscuta campestris</i> Yunck., 1932 ²	Cuscute des champs
<i>Cyclamen hederifolium</i> Aiton, 1789	Cyclamen à feuilles de lierre
<i>Cyperus eragrostis</i> Lam., 1791	Souchet robuste
<i>Cyperus esculentus</i> L., 1753	Souchet comestible
<i>Datura stramonium</i> L., 1753	Datura officinal
<i>Elaeagnus angustifolia</i> L., 1753	Olivier de Bohème
<i>Epilobium ciliatum</i> Raf., 1808	Epilobe cilié
<i>Eragrostis pectinacea</i> (Michx.) Nees, 1841	Éragrostide pectinée
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Vergerette annuelle
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Vergerette du Canada
<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810	Vergerette de Sumatra
<i>Erythranthe guttata</i> (Fisch. ex DC.) G.L.Nesom, 2012	Mimule tacheté
<i>Euthamia graminifolia</i> (L.) Nutt., 1818	Solidage à feuilles de graminée
<i>Hemerocallis fulva</i> (L.) L., 1762	Hémérocalle fauve
<i>Hydrocotyle ranunculoides</i> L.f., 1782 ³	Hydrocotyle à feuilles de renoncule
<i>Impatiens balfourii</i> Hook.f., 1903	Balsamine de Balfour
<i>Impatiens capensis</i> Meerb., 1775	Balsamine du Cap
<i>Impatiens parviflora</i> DC., 1824	Balsamine à petites fleurs
<i>Lemna turionifera</i> Landolt, 1975 ⁴	Lentille d'eau à turions
<i>Myriophyllum heterophyllum</i> Michx., 1803 ⁵	Myriophylle à feuilles variables
<i>Oenothera biennis</i> L., 1753	Onagre bisannuelle
<i>Oenothera glazioviana</i> Micheli, 1875	Onagre à sépales rouges
<i>Orthodontium lineare</i> Schwägr.	Orthodonte linéaire
<i>Panicum capillare</i> L., 1753	Panic capillaire

<i>Panicum dichotomiflorum</i> Michx., 1803	Panic des rizières
<i>Phytolacca americana</i> L., 1753	Raisin d'Amérique
<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Laurier-cerise
<i>Prunus serotina</i> Ehrh., 1788	Cerisier tardif, Cerisier noir
<i>Pterocarya fraxinifolia</i> (Poir.) Spach, 1834	Pterocarier à feuilles de frêne
<i>Rhododendron ponticum</i> L., 1762	Rhododendron de la mer Noire
<i>Rhus typhina</i> L., 1756	Sumac hérissé
<i>Sagittaria latifolia</i> Willd., 1805	Sagittaire à feuilles larges
<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	Sénéçon du Cap
<i>Sicyos angulata</i> L., 1753	Sicyos anguleux
<i>Solanum laciniatum</i> Aiton, 1789	Morelle laciniée
<i>Solidago canadensis</i> L., 1753	Solidage du Canada
<i>Spartium junceum</i> L., 1753	Spartier à tiges de jonc
<i>Symphoricarpos albus</i> (L.) S.F.Blake, 1914	Symphorine blanche
<i>Symphotrichum novi-belgii</i> (L.) G.L.Nesom, 1995	Aster de Virginie
<i>Verbena bonariensis</i> L., 1753	Verveine de Buenos Aires
<i>Viburnum tinus</i> L., 1753	Viorne tin

1 : Espèces ayant probablement des populations indigènes dans le bassin versant de la Vienne, en mélange avec de très nombreuses populations introduites ; considérées comme introduites dans les autres bassins versants.

2 : *Cuscuta campestris* Yunck. est très difficile à distinguer de *Cuscuta scandens* Brot., ce qui pourrait être la conséquence de transferts de patrimoine génétique de l'un vers l'autre (introgressions). A la différence de *Cuscuta campestris*, *Cuscuta scandens* est a priori indigène.

3 : Espèce non observée pour l'instant en Poitou-Charentes, mais considérée comme envahissante avérée en Pays de Loire et présente en Aquitaine.

4 : Espèce non observée pour l'instant en Poitou-Charentes, à rechercher.

5 : Espèce émergente signalée en Limousin, non observée pour l'instant en Poitou-Charentes, mentionnée compte tenu des risques de confusions avec les autres espèces du genre.